



L'alternance
PRENDRE SON AVENIR
EN MAIN !

Titre Employé Familial

Le métier



L'**Employé Familial** est un professionnel qualifié qui exerce des services au domicile privé du particulier employeur (*particulier qui emploie un salarié pour ses besoins personnels ou ceux de sa famille. Il est tenu d'établir un contrat de travail entre lui-même et le salarié qu'il emploie ou de recourir au Chèque Emploi Service Universel*).



Ses missions :

- Aménager et sécuriser le logement : les espaces de vie et de loisirs, en fonction d'une évaluation des risques
- Construire et initialiser son activité professionnelle
- Organiser son activité multi-employeurs, prendre contact
- Préparer sa présentation dans les familles
- Prendre en charge les personnes confiées, les lieux de vie, les activités de service, rendre compte, conclure l'intervention.
- Instaurer une relation professionnelle avec les personnes
- Organiser son travail, en veillant aux règles de prévention et de sécurité

Après la formation

L'**Employé Familial** travaille chez des particuliers employeurs, en direct ou par l'intermédiaire du service mandataire des associations d'aide à domicile ou auprès des sociétés de services à la personne.

Il ou elle intervient **au domicile** de l'employeur, en son absence et / ou en sa présence ou celle des membres du foyer.

Conditions d'accès

Qualités requises, centre d'intérêts :

- Ecoute
- Disponibilité, mobilité
- Adaptabilité, polyvalence
- Sens de l'organisation
- Tolérance, respect des autres et de leurs habitudes de vie



FORMATION
ADULTES

SERVICES, SANITAIRE, SOCIAL



La formation



La formation d'Employé Familial est basée sur une alternance de :

- Temps théoriques et pratiques en centre de formation
- Mises en situations professionnelles en entreprises auprès de structures d'aide à domicile (associations, entreprises).

Préparation aux 3 activités types :

Activités types	Compétences professionnelles
AT1 Organisation de l'espace professionnel	<ul style="list-style-type: none">♦ Délimiter et sécuriser le logement et les espaces de vie♦ Mettre en place les règles de prise en charge des espaces dédiés aux activités et au repas
AT2 Développement de son activité multi-employeurs	<ul style="list-style-type: none">♦ Connaissance du secteur d'activité : construire son activité multi-employeurs afin de prendre en charge le particulier employeur et / ou la famille
AT3 Accueil et prise en charge	<ul style="list-style-type: none">♦ Communication♦ Transfert, ergonomie♦ Préparation des repas



Témoignage...

« Je travaille au domicile des particuliers depuis près de 15 ans.

Le métier a beaucoup évolué, c'est pourquoi il m'a semblé important de me former pour m'adapter à ces changements.

J'ai décidé de suivre la formation « Employé Familial » pour pouvoir partager mes expériences, être encore plus professionnelle, pour progresser dans mon métier et savoir répondre au mieux aux demandes de mes employeurs, pour accompagner les enfants ou les personnes âgées à domicile.

Cette formation m'a permis de valoriser mes expériences, j'ai validé les compétences acquises mais j'ai aussi développé de nouveaux savoir-faire.

Aujourd'hui mon activité se développe, j'ai l'impression que les particuliers employeurs reconnaissent davantage mon métier. ».

Stéphanie, MFR SUD CHARENTE

L'alternance **MFR**
PRENDRE
SON AVENIR
EN MAIN !

CONTACTS

• MFR Jarnac

12 rue Ernest Merlin 16200 JARNAC – Tél. **05 45 35 37 64** - E-mail : mfr.jarnac@mfr.asso.fr
Siret: 337 780 639 00023 - Numéro déclaration d'activité: 54 1600 187 16

• MFR Sud Charente

Puypéroux 16190 MONTMOREAU – Tél. **05 45 64 02 83** - E-mail : mfr.sud-charente@mfr.asso.fr
Siret : 781 181 292 000 25 - Numéro de déclaration d'activité : 54 1600 184 16

Lieux de formation : ♦ Angoulême ♦ Jarnac ♦ Aignes et Puypéroux

Fédération départementale
des MFR de la Charente
75 impasse Joseph Niépce
16000 Angoulême
Tél 05 45 25 92 95
E-mail : fd.16@mfr.asso.fr

www.charente.mfr.fr

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

